



L'Écho des Grands-Bois



Bulletin Municipal

- N° 30 - juin 2011 -

Sommaire



3	Le mot du Maire
4 à 7	Compte administratif et budget
8	Vannerie - Gestion des déchets
9	Page nature
10 à 11	Nouveau lotissement des Ouches
12-14	Joseph Sabourin combattant de l'ombre
15	Démographie
16	Informations diverses
17	Relais petite enfance
18	Hôpital de Ruffec
19-20	Le frelon asiatique



Point Internet



Un point d'accès à internet est mis à la disposition des habitants gratuitement à la mairie aux heures d'ouverture du secrétariat. Les employés de la mairie peuvent conseiller ou aider sur demande.

...Le Mot du Maire...

Voici la belle période qui s'annonce voire même prématurément ce qui est propice à la promenade bucolique et à la flânerie après une période hivernale assez longue.

Ce bulletin municipal vous présente les travaux de l'assemblée municipale et les projets en cours de réalisation.

Vous pourrez y lire les documents budgétaires dont le budget primitif 2011. **La réforme de la fiscalité apporte aux communes de nouvelles ressources en remplacement de la taxe professionnelle qui est supprimée et remplacée par la Contribution Foncière des Entreprises (CFE) et la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE). Cela se traduit forcément par une augmentation du taux de la taxe d'habitation puisque la part départementale de cette taxe revient à la commune. Rassurez-vous le conseil municipal que je préside a choisi de ne pas alourdir la fiscalité en laissant les taux de fiscalité inchangés.**

En ce qui concerne nos projets deux principaux projets sont en cours, il s'agit du Plan Local d'Urbanisme et du lotissement des Ouches.

Le PLU nous pose souci car l'instruction est longue et fastidieuse et la loi sur le Grenelle II de l'environnement a énoncé un principe de protection de l'espace agricole. A partir de ce postulat comment pouvons nous convenir d'améliorer ou d'étendre la construction de nouvelles maisons sans conquérir l'espace agricole, puisque c'est précisément l'espace qui nous entoure.

Le PLU va arriver dans sa phase d'enquête publique et il appartiendra à tous les citoyens qui se sentent concernés de venir faire leurs doléances auprès du commissaire enquêteur car j'ai beaucoup de peine à plaider la cause des propriétaires de terrains constructibles auprès des services de l'Etat afin qu'ils restent dans la zone de constructibilité.

Le projet de lotissement communal est bien avancé et le permis de lotir vient d'être déposé.

L'assainissement qui était un des points forts de l'état d'avancement du lotissement vient d'être résolu lors de la concertation avec la Communauté de Communes du Cœur du Poitou. Le projet d'assainissement collectif du bourg devrait se concrétiser au second semestre 2012.

Le beau temps que nous connaissons en ce printemps va nous permettre de procéder à la réparation de nos voies de circulation qui ont énormément souffert cet hiver.

Je souhaite que nous ayons l'occasion de nous rencontrer lors d'évènements locaux ou dans nos lieudits au cours de mes pérégrinations.

Je vous souhaite une excellente période estivale parmi vos amis et vos familles.

Mes collègues de l'assemblée municipale et moi-même restons à votre écoute et à votre service, n'oubliez pas de nous solliciter.



Dorick Barillot



BUDGET - Réalisations 2010 et prévisions 2011

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

En euros	<u>prévu 2010</u>	<u>réalisé 2010</u>	<u>Vote 2011</u>
eau	4200,00	6 274.55	4 500.00
électricité	12 500,00	13 121.86	14 000.00
combustibles	1 000,00	152.92	500.00
carburants	3 500,00	3 423.14	4 500.00
fournit,entretien	9 000,00	6 507.54	10 000.00
petit équipement	3 000,00	1 112.50	3 000.00
fournit,voirie	7 000,00	4 743.66	7 000.00
vêtements travail	300,00	30.59	200.00
fournit,administratives	3 500,00	2 009.94	3 000.00
autres fournitures	1 500,00	381.44	1 000.00
locations (photocopieur...)	3 000,00	5 543.43	8 500.00
terrains	1 200,00	243.98	1 000.00
travaux bâtiments	10 000,00	5 754.74	10 000.00
travaux voirie	20 000,00	19 133.00	22 000.00
Bois et forêts	3 000,00	0.00	2 000.00
entretien matériel roulant	6 000,00	3 494.95	5 000.00
ent,autres matériel	700,00	9.50	500.00
maintenance	3 600,00	2 532.07	3 000.00
assurances	5 500,00	5 304.57	6 100.00
documentation	550,00	526.43	600.00
frais congrès maires	100,00	90.00	100.00
Frais formation	0.00	425.00	0.00
indemnité percepteur	250,00	209.60	500.00
honoraires	2 000,00	210.94	2 000.00
frais actes	2 000,00	0.00	2 000.00
divers	1 000,00	0.00	1 000.00
annonces légales	3 000,00	0.00	3 000.00
fêtes cérémonies	2 000,00	1 342.10	2 000.00
frais déplacement	400,00	0.00	400.00
affranchissement	700,00	440.16	600.00
téléphone	950,00	815.35	950.00
services bancaires	100,00	0.00	100.00
cotisations diverses	400,00	233.83	300.00
frais gardiennage forêt	700,00	0.00	700.00
taxes foncières	4 700,00	4 419.00	4 700.00
Taxe véhicule	0.00	0.00	300.00
Personnel Intérimaire	1 000,00	0.00	1 000.00
cotisation aide logement	75,00	68.04	75.00
cotis, Centre gestion personnel	1 400,00	1 206.00	1 300.00
salaires titulaires	63 000,00	60 822.90	63 000.00
salaire contrat aidé	9 600,00	7 708.20	5 000.00
cotis, URSSAF	12 500,00	10 725.67	13 000.00
cotis, retraites	17 500,00	16 686.80	17 500.00
cotis, ASSEDIC	610,00	493.00	0.00
assurance personnel	4 300,00	4 120.46	4 300.00
fonds suppl,familial	800,00	731.00	750.00
Comité Nat. Action Sociale	900,00	692.04	750.00
médecine travail	500,00	320.25	500.00
cotis, cessation activité	320,00	294.20	0.00
Cessions immobilières	0.00	24 394.02	0.00
indemnités élus	22 900,00	21 887.40	22 900.00
cotis,retraite élus	800,00	736.97	850.00



BUDGET - Réalisations 2010 et prévisions 2011

Dépenses (suite)

<i>service incendie</i>	4 200,00	4 113,34	4 200,00
<i>Entretien défense incendie + cadastre</i>	2 100,00	1 421.89	2 300,00
<i>subvention CCAS</i>	500,00	0.00	500,00
<i>subventions</i>	3 000,00	510.00	2 000,00
<i>intérêt emprunts</i>	3 800,00	3 724.95	3 200,00
<i>Autres charges</i>	500,00	0.00	0,00
<i>Cessions immobilières</i>	0.00	51 987.52	0.00
<i>dégrèv Taxe Profess.</i>	1.134.00	1 134.00	0,00
<i>Amortiss. caserne pompiers</i>	0.00	0.00	8 156.45
<i>Revers. fonds garantie impôts</i>	0.00	0.00	27 558.00
<i>dégrèvement taxe foncière</i>	250,00	20.00	100,00
<i>dépenses imprévues</i>	12 650.00	0.00	22 340.55
<i>Virement à section investiss.</i>	0.00	0.00	5 000.00
TOTAL	281 689.00	302 285.44	331 330.00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

	<u>prévu 2010</u>	<u>réalisé 2010</u>	<u>Vote 2011</u>
<i>coupe de bois</i>	400,00	0.00	0.00
<i>concession cimetière</i>	100,00	60.00	50,00
<i>redevance occupation (SIEDS, France Telecom)</i>	800,00	870.00	800,00
<i>photocopies</i>	100,00	46.10	100,00
<i>locations diverses</i>	50,00	126.31	50,00
<i>Ordures Ménagères locataires</i>	500,00	459.00	400,00
<i>impôts locaux</i>	81 586,00	81 633.00	117 153.00
<i>Compens, Taxe Profess.</i>	6 418,00	5 348.00	0.00
<i>droit place (camion outillage)</i>	120,00	200.00	120,00
<i>droits mutation</i>	10 000,00	9 568.54	9 000,00
<i>dotation forfaitaire</i>	105 529,00	105 529.00	106 865.00
<i>dot, solidarité rurale</i>	10 000,00	14 417.00	17 366.00
<i>Dotation Nat, Péréquation</i>	10 000,00	18 045.00	20 193.00
<i>dotation élus</i>	2 700,00	2 783.00	2 700,00
<i>dotation décentralisation</i>	50,00	90.13	50,00
<i>rembours, Etat contrat aidé</i>	3 000,00	7 277.34	3 000,00
<i>Fonds départ, taxe profess,</i>	0,00	4 584.33	1 977.00
<i>Compens. taxe profess, CFE</i>	243,00	243.00	205.00
<i>compensation taxe foncière</i>	7 952,00	3 297.00	7 911.00
<i>compens, taxe habitation</i>	10 001,00	10 001.00	12 390.00
<i>Locations ***</i>	28 000,00	***29 059.27	26 000,00
<i>rembours, Cté communes (électricité, eau école)</i>	4 000,00	6 247.20	5 000,00
<i>Différence cession</i>	0,00	70 518.04	0,00
<i>Produits cessions</i>	0.00	5 863.50	
<i>produits financiers</i>	0,00	11.83	0,00
<i>produits exceptionnels</i>	140,00	183.31	0,00
TOTAL	281 689.00	376 460.90	331 330.00

excédent de fonctionnement 2010 74 175.46

*** 2010: loc. terres grands bois: 6029.14

Location salles 1774.96

Location logements 21255.17



Budget 2011 - -Section d'investissement

DEPENSES	restes à réaliser	propositions 2011	TOTAL EUROS	RECETTES	restes à réaliser 2010	propositions 2011	TOTAL EUROS
	réaliser 2010				2010	2011	EUROS
Participation caserne Sauzé		8200.00	8200.00				
Remb, emprunts	-	9 000.00	9000.00	excédent fonct 2010		74 175.46	74 175.46
matériel	10 000.00	8 000.00	18000.00	vir,section fonct,		5 000.00	5 000.00
achat terrain	-	6 000.00	6000.00	Compensation TVA		20 700.00	20 700.00
Bâtiments	-	25 000.00	25000.00	caution (logt locatif)		1 200.00	1 200.00
révision PLU	6 400.00	1 206.05	7606.05	excédent investiss, 2010		53 674.14	53 674.14
voirie	24 000.00	35 000.00	59000.00	Vente véhicule		100.00	100.00
réseaux	-	2 000.00	2000.00	proxima pigeonnier (Département)			3 000.00
Annul. Subvention lotiss.	-	4 000.00	4000.00	Amortiss. Caserne pompiers		8 156.45	8 156.45
caution (logt locatif)	-	1 200.00	1200.00				
Subv. au budget lotiss.		11 000.00	11000.00				
Subvention budget commerce		15 000.00	15 000.00				
TOTAL	55 400.00	110 606.053	166 006.05		3 000.00	163 006.05	166 006.05



FOYER RURAL ... Atelier Vannerie ...la main au panier !



A partir du mois de décembre, un groupe de 7 à 10 personnes s'est initié à la conception et à la confection de paniers en châtaignier et osier avec M. Paul Gusseau de Vançais 79, dans le cadre du foyer rural. Dix séances le mercredi durant la période hivernale.



Nous avons commencé par aller choisir des brins de châtaigniers de l'année. Ensuite nous avons appris à les chauffer, à les courber, à les fendre. Ces brins de châtaigniers forment la structure des paniers, très simple au début puisqu'elle ne comprend que l'anse et l'armature supérieure. Celles-ci sont tenues par le premier tressage d'osier en forme de losange appelé « l'oeil ». Il va de soi qu'entre temps il aura fallu apprendre : à fendre les brins d'osier en trois ou quatre avec les « buts », fendeurs en bois durs, à émincer avec un couteau les brins obtenus, à avoir une largeur régulière, une souplesse compatible avec l'épreuve du tissage. Voilà beaucoup d'apprentissage et de coups de mains à prendre pour arriver à maîtriser les savoir-faire. Après avoir tressé les deux « oeils », la structure se complète par 6 demi arceaux piqués dans les « oeils » symétriquement.

Ensuite le panier « s'aminasse » par l'ajout de 11 demi arceaux de chaque côté de « l'oeil ». Leur nombre est toujours impair.

A partir de ce moment de la confection du panier il faut s'armer de patience pour tresser « dessus, dessous, dessus, dessous... » avec les brins d'osiers qu'il faut humidifier, un peu mais pas trop... « Et cent fois sur le métier il faudra remettre l'ouvrage »... Mais quelle satisfaction une fois le panier achevé !

Les participants se sont donnés rendez-vous l'année prochaine. Venez les rejoindre.

Guy Marquet.

GESTIONS DES DECHETS

A compter du 1er Avril 2011 les professionnels et les particuliers qui achemineront des huisseries vers les déchetteries devront séparer les vitres de leur support avant leur dépôt à la déchetterie. Si cette séparation n'est pas effectuée l'agent de la déchetterie sera dans l'obligation de les refuser.

Horaires de la déchetterie de Sauzé-Vaussais

	Du 1er avril au 30 septembre	Du 1er octobre au 30 mars
Lundi	9 h 30 / 12 h 30	9 h 30 / 12 h 30
Mardi	14 h 00 / 18 h 30	14 h 00 / 17 h 30
Mercredi	9 h 30 / 12 h 30 - 14 h / 18 h 30	14 h 00 / 17 h 30
Jeudi	9 h 30 / 12 h 30	9 h 30 / 12 h 30
Vendredi	14 h / 18 h 30	14 h 00 / 17 h 30
samedi	9 h 30 / 12 h 30 - 14 h / 18 h 00	9 h 30 / 12 h 30 - 14 h / 17 h 30



Le Rossignol philomèle

Plus souvent entendu que vu, c'est lors des soirées de printemps que l'on peut écouter les mélodies de ce visiteur d'été de la même famille que le merle. En effet, ce petit oiseau aux couleurs fades et banales hiverne en Afrique méridionale et migre vers l'Europe dès avril en passant par le détroit de Gibraltar ou par des endroits où l'étendue maritime n'est pas importante. Il sera alors présent chez nous jusqu'en septembre. Il affectionne les forêts, les bois et bosquets où les sous-bois sont fournis, volontiers près de l'eau mais aussi dans des milieux plus secs à buissons touffus. On le trouve aussi parfois dans les jardins ou les vergers.



Dans les traditions populaires, le Rossignol annonce le printemps et les beaux jours. Son chant est aussi admirable que complexe. On dit qu'il chante, gringotte, quirritte ou trille.

Et ce, de jour comme de nuit ! Seulement, le calme nocturne permet de profiter pleinement de ses 120 à 260 séquences de sifflements différentes. Les jeunes mâles apprennent à chanter en écoutant leurs congénères plus expérimentés et marquent ainsi leur territoire. Quand ils ont trouvé l'âme sœur, ils arrêtent de chanter ce qui laisse à penser que cela leur sert à attirer les femelles.

Les célèbres trilles du Rossignol étaient jadis réputés calmer la douleur, accélérer les guérisons et adoucir la mort comme l'évoque le conte d'Andersen, l'empereur de Chine et le rossignol.

Clematis vitalba



C'est du latin ! Et qu'est-ce que c'est que cette plante ? Pourtant, tout le monde ou presque la connaît. Suivant la région où on se trouve, on l'appelle la « clématite », la « liaune », « barbe au bon dieu » ou encore « vigne de la vierge ». Chez nous, c'est la *viouche* ! Et la *viouche*, ça se fume... ça a un sale goût, ça fait tousser les drôles qui essayent pour la première fois (et même la deuxième, d'ailleurs) mais ça se fume ! A condition qu'elle soit sèche, bien sûr. La particularité de ces tiges poreuses fait qu'on l'appelle parfois le « bois à pipe ».

Cette plante sauvage de nos *palisses* est aussi une petite curiosité botanique : elle est la seule représentante de la famille des renoncules (boutons d'or, adonis, ancolies...) à fabriquer du bois.

Une utilisation médicinale en était faite au XIX^{ème} siècle : on faisait macérer des feuilles de clématite dans de l'huile puis on frictionnait la peau des gens atteints de la gale.

Enfin, terminons par donner le vrai nom vernaculaire de cette liane envahissante parfois cultivée pour l'esthétisme de ses fruits plumeux qui persistent une partie de l'hiver : l'« herbe aux gueux ». Ce nom lui vient de l'usage particulier qu'en faisaient les mendiants : en effet, sa sève est un puissant caustique et ceux-ci, pour susciter la pitié, se faisaient naître des ulcères aux jambes en se frottant avec des feuilles pilées.

Erwan Barillot

Lotissement des Ouches



Résistantcombattant de l'ombre....



A la fin de la guerre, Joseph Sabourin est cantonné près de La Rochelle où les Allemands résistent.

Tout le monde à Mairé, bien sûr, connaît Joseph Sabourin qui s'est installé sur la commune à la création du lotissement situé en bordure de la D15 à l'entrée du bourg en 1970. Par contre, peu de personnes sont au courant de son passé de résistant.

Né le 2 février 1927, à Champagné-Saint-Hilaire, il travaillait à la ferme de ses parents et aidait aussi au haras de Champagné-St-Hilaire.



Vue actuelle des Haras de Champagné-Saint-Hilaire.

Contacté très tôt par son ancien instituteur il devient « agent de liaison » de la résistance. Les cadres de son vélo étant les cachettes les plus sûres. Qu'est-ce qui l'avait amené à rentrer en résistance ? Comme nombre de ses concitoyens : l'appel du général de Gaulle bien-sûr mais je crois aussi que Stéphane Hessel dans son livret intitulé « Indignez-vous » en fait une bonne analyse; en 1944, année où Joseph Sabourin est vraiment rentré en résistance, « les boches » réquisitionnaient les meilleurs chevaux, la meilleure nourriture, logeaient dans les meilleures maisons... Ils étaient **occupants**. Toutes ces vexations, Joseph Sabourin ne les supportait pas.

Résistantcombattant de l'ombre....

Dans le « Civraisien », coupé par la ligne de démarcation, la résistance s'organisa très tôt. Tout d'abord il s'agissait de soustraire à la convoitise du vainqueur : les armes, les objets de valeur, le ravitaillement. Il fallait faciliter l'évasion et le passage de la ligne de démarcation de tous ceux qui fuyaient les allemands et la gestapo : prisonniers de guerre, évadés, ressortissants juifs, étrangers, aviateurs anglais tombés sur le sol français. Cette ligne devenue inutile lorsque les allemands pénétrèrent en zone libre est définitivement supprimée le 1er mars 1943. Pourtant dès 1941 des actions violentes telles que sabotage de voies ferrées, des installations techniques, embuscades diverses étaient organisées...



N'oublions pas que nous sommes sur l'axe Paris-Bordeaux.

« A la mémoire des victimes assassinées par les boches le 25 août 1944. René TEXEREAU, Emile TINGAULT, Constant GATELIER. »

Le Civraisien ne s'organise vraiment en armée secrète qu'après le débarquement allié et harcèle les allemands qui battent en retraite.

Le 12-13 août les maquisards vont attaquer les haras de Champagné-St-Hilaire où les allemands utilisent une vingtaine de prisonniers Sénégalais pour s'occuper des chevaux destinés à l'armée allemande. Joseph Sabourin est chargé de prévenir les Sénégalais de l'attaque afin qu'ils soient prêts à déguerpir. Il s'en acquitte facilement. Dans la nuit du 12 au 13 août 1944 les lignes téléphoniques sont coupées et les bâtiments du haras sont encerclés.

Résistantcombattant de l'ombre....

Les allemands retranchés dans la « villa » du haras résistent aux assaillants. Deux des leurs, passant à portée d'une mitrailleuse qui s'enraya réussirent à s'enfuir et à prévenir les renforts. Ces derniers venus de Poitiers, envahirent Champagné-St-Hilaire et incendièrent le groupe scolaire, la mairie et plusieurs maisons. Si 15 Sénégalais sont délivrés, 13 résistants et 1 sénégalais sont tués. Les maquisards entrent dans la clandestinité. Les colonnes allemandes qui battent en retraite tirent « sur tout ce qui bouge ».

C'est au cours d'une rencontre avec une de ces colonnes que le Lieutenant FONTAINE qui conduisait la voiture avec laquelle les résistants allaient au ravitaillement fut tué. Joseph Sabourin et ses 2 compagnons qui l'accompagnaient réussirent à s'enfuir à travers bois sous le feu nourri des balles allemandes qui sifflaient.



M. Joseph Sabourin lors de l'inauguration de la stèle dédiée au Lieutenant FONTAINE



Plus tard Joseph Sabourin se retrouva à La Rochelle où « une poche » allemande résiste. Son rôle était toujours d'informer et de servir d'agent de liaison. Après cet épisode de vie de résistant, suivant les conseils du Commandant NOËL, il s'engagea dans l'armée de l'air. Il ira ainsi en Algérie « récupérer » des allemands que les fellaghas avaient fait prisonniers. Rappelons en effet que presque toutes les colonies françaises avaient fourni des troupes pour la libération de notre territoire. Refusant d'aller en Indochine Joseph Sabourin retrouva la vie civile et devint Maréchal-ferrant à Romagne puis, installa, près de la maison qu'il avait fait construire, une petite structure agricole à Mairé-L'Evescault.

Guy Marquet

DÉMOGRAPHIE



Populations légales du canton de Sauzé-Vaussais :

Catégories de population : population municipale et population comptée à part (certains étudiants, militaires, détenus).

Le canton compte douze communes.

La date de référence statistique est le 1^{er} janvier 2008, les populations légales sont en vigueur à compter du 1er janvier 2011

Population municipale : 5685 habitants.

Population totale (avec doubles comptes) : 5800 habitants.

	Population municipale	Population comptée à part	Population totale en 2011
Les Alleuds	289	8	297
Caunay	163	1	164
La Chapelle Pouilloux	202	8	210
Clussais la Pommeraie	614	13	627
Limalonges	876	9	885
Lorigné	292	5	297
Mairé-L'Évescault	560	12	572
Melleran	512	10	522
Montalembert	275	8	283
Pers	71	1	72
Plibou	197	0	197
Sauzé-Vaussais	1634	40	1674

Tableau récapitulatif de la population totale de la commune de Mairé-L'Évescault

Année	1999	2007	2011
Nombre habitants	505	544	572

En 2010 à Mairé-L'Évescault il y a eu 8 naissances, 1 mariage et 5 décès.

Population totale du département en 2011 avec 33 cantons et 305 communes :

Population municipale : 365 059 habitants.

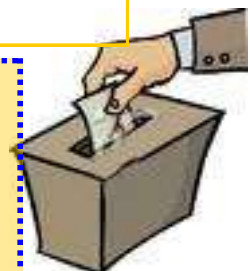
Population totale (avec doubles comptes) : 376 686 habitants.

Michelle Meunier

Dates des prochaines élections:

Présidentielles : 22 avril et 6 mai 2012

Législatives : 10 et 17 juin 2012



Passeport Loisirs

Afin d'aider les jeunes à la pratique d'une activité sportive ou culturelle, le Conseil Municipal a créé le « Passeport Loisirs » à compter du 1^{er} janvier 2011. Ce dispositif s'adresse aux jeunes domiciliés dans la commune de Mairé-L'Evescault et qui sont âgés de moins de 19 ans.



Cette aide est attribuée sans conditions de ressources et vient en déduction du coût de l'adhésion ou de la licence délivrée par une Association du Pays Mellois à caractère sportif ou culturel. L'aide est d'un montant de trente euros ou du montant réel de la dépense si celle-ci est inférieure. Renseignements à la mairie.

Rappel de la réglementation relative aux brûlages, à la prévention des incendies et à la protection de l'air. (Arrêté préfectoral du 29 juin 2010).



L'incinération des déchets ménagers ou assimilés (dont font partie les déchets verts) est interdite, en plein air de même que dans les incinérateurs individuels. Les déchets non collectés doivent être apportés à la déchetterie ou, dans le cas des déchets verts, compostés. Les particuliers peuvent procéder à titre dérogatoire entre le 1^{er} octobre et le 31 mai uniquement (interdiction totale du 1^{er} juin au 30 septembre) à l'incinération de leurs déchets de jardin. Une distance minimale de 50 mètres de toute construction doit être respectée et l'opération ne peut avoir lieu par vent défavorable.

Dans tous les cas, une déclaration avant la mise à feu doit être faite à la mairie avec indication du lieu, de la date et de l'heure.

L'intégralité de l'arrêté préfectoral (concernant également la réglementation pour l'incinération des résidus de cultures, de paille ou ayant lieu dans les bois) est consultable en mairie ou sur le site de la préfecture : www.deux-sevres.pref.gouv.fr (rubrique environnement).

Infos logement....Infos logement....Infos logement

L'ADIL (Agence Départementale de l'Information Logement) des Deux-Sèvres est une association loi 1901, agréée par le Ministère du Logement qui offre aux particuliers depuis 1994 des conseils personnalisés neutres et gratuits sur tous les aspects des questions de logement et d'urbanisme (juridiques, financiers et fiscaux).

Ses conseillers juristes peuvent vous accueillir à Niort, 28 rue du Bas Paradis

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

(tél: Tél : 05 49 28 08 08)

ou à Melle, au Centre Socio-Culturel, 8 Place René Groussard
le 2^{ème} jeudi de 14 h à 17 h et le 4^{ème} vendredi de 9 h 30 à 12 h.

Vous pouvez aussi consulter son site: www.adil.org/79



Vous recherchez du personnel pour un travail occasionnel ou ponctuel ?

Vous pouvez vous adresser à l'Association Intermédiaire du Pays Mellois.

Avantages : vous êtes dégagé de toutes démarches administratives et vous payez à l'Association qui reste l'employeur; vous participez aussi à la réinsertion de demandeurs d'emploi.

Contact : Mme GAYOT sur rendez-vous à la mairie de Sauzé-Vaussais
le lundi (13 h 30 - 17 h 00) et le jeudi (9 h 00 - 12 h 00). Tél : 05.49.07.77.95
ou à Melle au 05.49.29.03.70.



RELAIS PETITE ENFANCE COEUR DU POITOU

Un service gratuit pour s'informer ou se rencontrer,
à destination des familles et des assistantes
maternelles

Le Relais Petite Enfance peut vous accompagner dans votre fonction employeur et employée : avec la liste à jour des places disponibles chez les assistantes maternelles agréées, des informations sur les démarches, les droits et les obligations de chacun (**contrat de travail, mensualisation, etc.**), parfois médiation.

Accompagnement des assistantes maternelles dans leur profession (information sur leur statut, mise à disposition d'un fonds documentaire).

Le Relais Petite Enfance est aussi un lieu de rencontres et d'échanges qui propose des **temps d'animations collectives** pour les jeunes enfants accompagnés de leur parent, de leur assistante maternelle ou autres.

On y fait des activités d'éveil et de socialisation ; c'est un lieu pour jouer, bricoler, chanter, écouter des histoires... tout en s'amusant.

Le Relais Petite Enfance Coeur du Poitou organise également des réunions d'informations, des soirées à thèmes, etc.



Il y a deux sites pour se rencontrer :

À Sauzé Vaussais, à la salle polyvalente de l'école de Sauzé, le mardi et un vendredi sur **deux. Ateliers d'éveil** de 9h15 à 11h30

Accueil (sur rendez-vous de préférence) et permanence téléphonique de 13h30 à 17h30.

Pour contacter la responsable du RPE à Sauzé : 05.49.07.47.91

À Chef Boutonne, à l'espace Voltonia le jeudi et un vendredi sur deux. **Ateliers d'éveil** de 9h15 à 11h30 Accueil (sur rendez-vous de préférence)

Et permanence téléphonique de 13h30 à 17h30.

Pour contacter la responsable du RPE à Chef Boutonne : 05.49.27.91.76

Pour plus d'informations vous pouvez contacter:
la Communauté de Communes au 05.49.29.83.93 - www.coeurdupoitou.com

*

Et Magalie BEAUCLAIR : m.beauclair-coeurdupoitou@paysmellois.org



Centre hospitalier de Ruffec

CONSULTATIONS EXTERNES

sur rendez-vous de 8 H 00 à 18 H 00 ☎ 05.45.29.50.80

<p>CHIRURGIE</p> <p><u>Viscérale :</u> Dr CANCEL Vendredi matin</p> <p><u>Vasculaire :</u> Dr CONSTANTIN Jeudi matin 1 fois/mois</p> <p>Dr ETIENNE Lundi matin 1 fois/mois</p> <p><u>Urologie :</u> Dr ESTRADE Dr BON (Remplaçant) Dr TISSERAND (Remplaçant) Jeudi</p> <p><u>Orthopédie :</u> Dr ROCOLLE ou Dr LAUNAY Jeudi Après-midi</p> <p>Dr GÉRARD Chirurgie de la Main + pied Lundi Après-midi 1 fois / mois</p> <p><u>Générale :</u> Dr MBALLANDI Lundi , et Mercredi matin,</p> <p><u>Oto-rhino-laryngologie:</u> Dr WICKER Lundi , et Mercredi matin,</p> <p>Jeudi et Vendredi matin, 1 semaine sur 2</p> <p>Mardi matin et Jeudi après-midi en secteur privé</p>	<p>ANESTHESIOLOGIE Traitement de la douleur</p> <p>Dr BORDAGES Dr FERAUGE Mardi matin Mercredi Après-midi</p> <div style="text-align: center; margin: 10px 0;">  </div> <p>GASTRO-ENTEROLOGIE</p> <p>Dr de BAYSER Dr MOULLOT (Remplaçant) Dr MAROY (Remplaçant) Vendredi</p> <p>PSYCHOLOGUE</p> <p>LAJUBERTIE C. Mardi après-midi</p>	<p>CARDIOLOGIE</p> <p>Dr EL AMAR Vendredi</p> <p>Dr LANDRAGIN Mercredi matin 1 fois/mois</p> <p>Dr VIEYRES Samedi matin 1 fois/mois</p> <p>RHUMATOLOGIE</p> <p>Dr BORDE Mardi Après-midi Vendredi matin</p> <p>NEPHROLOGIE</p> <p>Dr TURPIN Lundi matin</p> <p>NEUROLOGIE</p> <p>Dr BOISSONNOT Mardi matin</p> <p>PNEUMOLOGIE ALLERGOLOGIE Dépistage apnée du sommeil</p> <p>Dr BARA Mardi</p>
--	--	--

<p>DIETETIQUE ☎05 45 29 50 26 DOURSON C.</p>	<p>ADDICTOLOGIE ☎05 45 29 54 93 Dr LE BRIS Mardi</p>
--	--

NOUVEAU
A partir du 31 mars 2011

CONSULTATIONS EXTERNES DE RADIOLOGIE

sur rendez-vous de 9 H 00 à 17 H 00 ☎ 05.45.29.50.23
Dr GRAOUI et TELERADIOLOGIE CH ANGOULEME du Lundi au vendredi

<p>CENTRE DE PÉRINATALITÉ</p> <p>DU NORD-CHARENTE</p> <p>SUIVI DE GROSSESSE - GYNECOLOGIE</p> <p>sur rendez-vous de 9 H 00 à 17 H 00 ☎ 05.45.29.50.85</p>	<p>Dr SALOU Lundi</p> <p>Dr CECCATO Jeudi / Vendredi Sage femme :</p> <p>Mme BARRE</p> <p>Mme MALLEVIALLE</p>
--	---

Le frelon d'Asie présent sur le territoire communal

En effet, un nid de frelons asiatiques a été repéré par un chasseur près du village des « Brousses ». C'est un insecte très dangereux pour l'homme et un terrible prédateur des abeilles. Voici quelques informations sur cet animal.

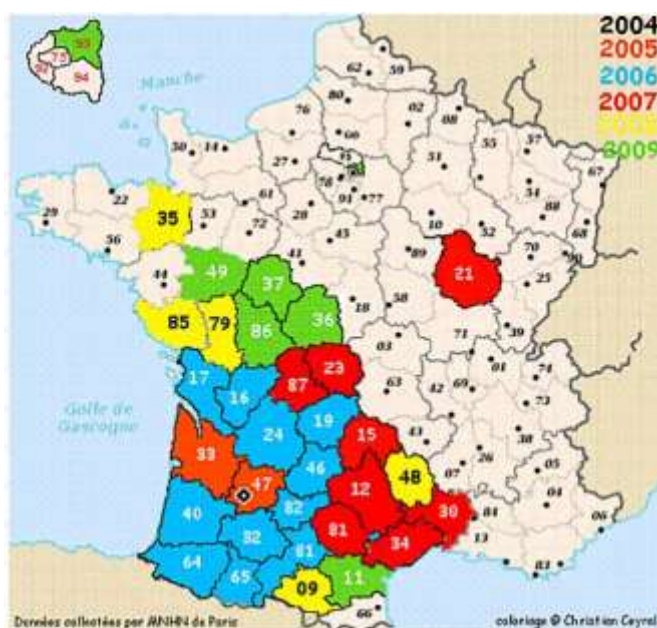
Il semble que l'insecte soit arrivé en France caché dans un chargement de poteries chinoises fin 2004, déposé vers Tonneins en Lot et Garonne. Lors du déballage de ces poteries, la reine frelon fécondée en a profité pour s'enfuir et, à partir d'elle seule, la prolifération a commencé.

En novembre 2005, Jean-Pierre Bouguet trouve dans son jardin un animal bizarre : un frelon étrange occupé à déguster un fruit.

Intrigué, l'homme prend le drôle d'insecte et décide de le faire expertiser par des spécialistes.

Déception : l'animal est inconnu au bataillon. Personne, jamais, n'a vu une bête pareille.

Historique de son invasion en France



L'année du frelon

Au printemps les reines fabriquent un nid. Elles pondent quelques œufs. La colonie augmente. Les jeunes reines et les mâles vont s'en aller du nid en automne. Les reines fécondées vont hiberner. Le nid ne sera pas réutilisé l'année suivante. Vers novembre (jours des gelées), les essaims vont mourir de froid. Mais vers mars, les reines vont se réveiller et elles vont créer chacune une nouvelle colonie.

Régime alimentaire

Les frelons mangent des fruits mûrs et des nectars. Le frelon asiatique tue les abeilles et en fait des boulettes qu'il donne aux larves.



Nid

Le nid est construit de forme sphérique à très grande hauteur. Il est fait de papier mâché, composé de plusieurs galettes de cellulose entourées d'une enveloppe faite de larges écailles de papier, rayée de beige et de brun.

Le frelon asiatique...

Organisation sociale

Chaque reine fonde sa propre colonie au printemps entre février et mai. L'essaim se compose alors de larves, d'ouvrières dites « jeunes ouvrières » début juin et ensuite, la colonie sera composée d'ouvrières adultes vers la fin de l'été, les mâles quittant alors le nid. Les femelles fécondées, futures reines, passeront l'hiver dans un endroit abrité, souvent enterré, et au printemps suivant, quelques-unes fonderont une colonie.

Reproduction

En automne, les reines et les mâles quittent le nid. Les reines fécondées vont hiberner, les autres vont mourir ainsi que les mâles.

Comparaison entre le frelon asiatique et le frelon européen

Notre frelon commun dit européen (*Vespa Crabro*) est de corps marron, front jaune et abdomen à dominante jaune. Il alimente ses larves avec de la viande.

Le frelon asiatique a un seul filet au début de l'abdomen, toutes les autres parties sont également orangées et non jaunes. Le reste du corps noir, le torse velu comme une taupe si vous y regardez de près et il nourrit ses larves avec des insectes et plus particulièrement des abeilles.

Guy Marquet

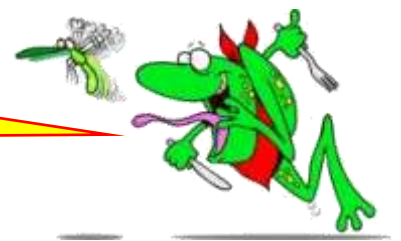


Frelon asiatique



Frelon européen

Si vous souhaitez recevoir le bulletin municipal par internet, vous voudrez bien nous le faire savoir en envoyant un courriel à **l'adresse de la mairie ci-dessous.**



Mairie de Mairé-L'Evescault
1 rue des Grands Bois, Le Bourg 79190 Mairé-L'Evescault
Tél : 05.49.07.62.68 Fax: 05.49.07.99.83
Courriel: mairie.mairelevescau@free.fr
mairie-mairelevescault@paysmellois.org
Ouverture du secrétariat:
Lundi: 14 h / 17 h - Mercredi: 14 h / 17 h - Vendredi: 14 h / 17 h